

ESSENTIEL 2016



Dans un contexte toujours plus dégradé face à l'augmentation constante du nombre de personnes sans solution d'hébergement et de l'érosion continue des

subventions - pourtant déjà insuffisantes - destinées à couvrir nos frais de fonctionnement, LE FOYER a poursuivi avec ténacité et patience les actions de réorganisation initiées depuis plusieurs années et a continué à assurer ses missions en accueillant et hébergeant toujours plus de personnes en difficultés.

RÉPONDRE AUX BESOINS DU TERRITOIRE

Malgré la difficulté à trouver des sites, LE FOYER poursuit sa participation, aux côtés de l'État et d'autres associations, aux dispositifs de renfort hivernal, permettant d'endiguer pour quelques mois le déficit de places dans notre département. Ainsi pour l'hiver 2016-2017, LE FOYER a ouvert un nouveau dispositif à DARDILLY d'une capacité de 150 places.

Cet été, le site de VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE a accueilli les 16

premiers migrants en amont de leur demande d'asile au Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO). Ce dispositif permet d'occuper des places auparavant dévolues à l'accueil saisonnier et qui sont ainsi financées à l'année.

L'immeuble de la Résidence Le Bordeaux a vu l'ouverture du dispositif expérimental LASOIE (Lieu d'Accueil Spécialisé d'Orientation, d'Insertion et Enfance) à destination de ménages (femmes seules en fin de grossesse, ou accompagnées de jeunes enfants) présentant à la fois une problématique d'hébergement et de parentalité.

Un Atelier d'Adaptation à la Vie Active Vélo a ouvert les portes à ses premiers stagiaires en mars, atelier à destination de personnes hébergées au FOYER qui sont trop éloignées de l'emploi pour accéder à des dispositifs d'insertion classique.

RENFORCER NOS ACTIVITÉS DE COLLECTE ET DE TRI

À la fin du partenariat avec la société NTA, LE FOYER et la Fondation de l'Armée du Salut ont repris en direct la gestion des containers de collecte textile et le ramassage régulier de leur contenu.

1 300

PLACES D'HÉBERGEMENT (MAXIMUM)
TOUTES STRUCTURES DU FOYER
CONFONDUES

34 400

PASSAGES DANS LES
ACCUEILS DE JOUR

450 000

REPAS SERVIS

379 500

NUITÉES RÉALISÉES

475

PERSONNES ACCOMPAGNÉES
VERS L'EMPLOI PAR LE PÔLE
INSERTION PROFESSIONNELLE

→ LES FAITS MARQUANTS EN 2016

- Pérennisation de places d'Hébergement d'Urgence ouvertes pour le renfort hivernal 2015-2016 (FSL)
- Ouverture du dispositif LASOIE
- Création d'un C.A.O. à VILLEFRANCHE/S SAÔNE
- Ouverture La Résidence à DARDILLY
- Démarrage de l'Atelier Vélo
- Déploiement de containers de collecte textile
- Mise en place de la traçabilité des dons en nature

L'année 2016 a également marqué le début du déploiement d'un logiciel qui permettra au FOYER de tracer l'ensemble des dons en nature.

UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES BESOINS ET DES PUBLICS

En 2016, LE FOYER a réalisé un rapport sur la situation administrative des personnes hébergées et accompagnées qui a permis d'établir que la moitié sont de nationalité étrangère, et le quart en situation irrégulière. Cette situation rend d'autant plus difficile à court et moyen terme la perspective de sortie des dispositifs d'urgence vers une solution adaptée.

Dans un autre domaine, LE FOYER a entamé une réflexion sur une évolution de la prise en charge des personnes alcoolo-dépendantes.

STABILISER LA LOCALISATION DE NOS SITES

Le caractère précaire de plusieurs

de nos sites d'hébergement (FORT SAINT-LAURENT, Villages Mobiles Familles...), ouverts dans le cadre du plan hivernal et pérennisés par la suite, nous oblige à chercher activement des sites permettant d'accueillir environ 280 personnes (50 à 55 ménages), qu'il s'agisse de terrains à construire, ou de bâtiments à réhabiliter.

Cette précarité pour ces sites d'hébergement est un sujet de préoccupation majeure pour LE FOYER.

L'ADÉQUATION DE NOS DISPOSITIFS AUX MOYENS DONT NOUS DISPOSONS

Cette année 2016 se termine par un déficit d'exploitation conséquent. Il faut redire ici à quel point nous avons le devoir d'adapter nos dispositifs aux moyens qui nous sont donnés par nos financeurs - sans oublier dans le même temps de les inciter à mieux subventionner nos actions. Il s'agit d'une démarche vitale pour LE FOYER ■

Dominique MENTRÉ,
Président



LE MOT DU TRÉSORIER

L'impact de la baisse des subventions est la cause essentielle de la dégradation du résultat courant, déjà largement négatif en 2015, lui-même négatif en 2014.

Le tableau de financement met en évidence une dégradation alarmante et continue de la marge d'autofinancement, nulle en 2016, ne permettant pas d'assurer les investissements nécessaires pour assurer l'entretien et l'amélioration de l'immobilier existant.

En 2016 la perte courante représente 14% du total des produits du FOYER et 27% des subventions d'activité.

Pourtant, dans ce contexte difficile les dons se maintiennent et les activités solidaires progressent de 6%.

Cette situation critique ne pourra perdurer et pourrait contraindre LE FOYER à revoir largement son périmètre d'action en fonction des financements liés et des résultats obtenus ■

Pierre CHEVALLIER
Trésorier

→ LE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE DU FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, animé par des bénévoles et des salariés, vient au secours des personnes isolées et des familles en très grande difficulté à LYON et dans la Métropole. Il leur propose des solutions d'accueil de nuit et de jour, de soins, d'hygiène, ainsi qu'un accompagnement social et une aide à l'insertion y compris par l'activité économique.

Le financement de son activité repose pour 10,3 M€ sur des subventions publiques. Cela représente environ la moitié de ses dépenses d'exploitation et 61 % de ses ressources d'exploitation en 2016. Les activités des différents établissements sont encadrées par des conventions passées avec l'État et les Collectivités.

La part des activités non couvertes par les subventions publiques est financée par des ressources propres du FOYER : les recettes des six Bric à Brac (2,8 M€ en 2016, soit 17 % des ressources d'exploitation), et les dons et legs (1,8 M€ en 2016, soit 11 % des ressources d'exploitation). Ces ressources, tout comme la contribution très importante des bénévoles sont essentielles pour permettre au FOYER de poursuivre sa mission au service des plus démunis, dans un contexte de contrainte budgétaire forte pour les financeurs publics (voir paragraphe sur le bénévolat p4).

→ COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER) EN K€

Comme chaque année, LE FOYER présente ci-dessous le Compte d'Emploi des Ressources, qui rend compte de manière analytique de son activité de l'année. La méthode de présentation est la même qu'en 2015, ce qui permet une comparaison avec le CER 2015. Notons qu'en 2016 LE FOYER a connu un résultat exceptionnel significatif qui peut perturber la lecture des ratios.

EMPLOIS 2016			RESSOURCES 2016		
	(en K€)	%		(en K€)	%
1 Missions Sociales	15 655	73,3%	Ressources collectées auprès du public	1 810	8,5%
Hébergement d'Urgence	5 575	26,1%	Dons non dédiés	1 017	4,8%
Renforts hivernaux (Plan Froid)	421	2%	Dons dédiés	727	3,4%
Hébergement d'Insertion	5 664	26,5%	Legs non dédiés	66	0,3%
Accueil de Jour	915	4,3%	Legs dédiés	0	0%
Insertion Professionnelle	2 649	12,4%	Subventions et autres concours publics	10 736	50,2%
Santé	431	2%	Subventions	10 315	48,2%
2 Frais de recherche de fonds	321	1,5%	Transferts de charges emplois aidés	421	2%
Frais d'appel à la générosité du public	251	1,2%	Autres produits	8 849	41,3%
Frais de recherche de subventions	70	0,3%	Produit des Activités Solidaires (Bric à Brac)	2 821	13,2%
Autres frais	5 380	25,2%	Participation des usagers	721	3,4%
3 Frais de fonctionnement	2 949	13,8%	Recettes diverses	723	3,4%
Charges financières	37	0,2%	Produits financiers	308	1,3%
4 Charges exceptionnelles	2 394	11,2%	Produits exceptionnels	4 276	20%
TOTAL DES EMPLOIS	21 356	100,0%	TOTAL DES RESSOURCES	21 395	100,0%
Dotations aux provisions	50		Reprises de provisions	315	
5 Engagements à réaliser sur fonds dédiés	299		Report de fonds dédiés	101	
Excédent de ressources de l'Exercice	106		Insuffisance de ressources de l'Exercice	0	
TOTAL GÉNÉRAL	21 811		TOTAL GÉNÉRAL	21 811	

ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en K€)

Bénévolat	6 471
Prestations en nature	1 511 (dont 1 270K€ provenant de la Banque Alimentaire)
Total :	7 982

LES EMPLOIS

- 1** LE FOYER consacre plus de 73% de ses dépenses à ses missions sociales, l'accueil, l'hébergement, l'insertion, l'accompagnement des plus démunis. Il s'agit des dépenses directes générées par ces activités, ainsi que des frais de structure et de fonctionnement qui leurs sont imputables. L'urgence (Hébergement d'Urgence + plans hivernaux) représente 28% des missions sociales du FOYER, l'Hébergement d'Insertion 27%.
- 2** LE FOYER consacre 1,5% de ses dépenses à rechercher des fonds, subventions publiques ou dons privés (particuliers, entreprises, fondations). L'activité d'appel à la générosité du public est majoritairement prise en charge par des bénévoles, dont la contribution est précieuse.
- 3** Il s'agit des frais de fonctionnement pris en charge directement par l'association : Bric à Brac, patrimoine, vacances d'occupation de places, etc.

4 Cette année, en 2016, les éléments exceptionnels ont un impact prépondérant sur le résultat du FOYER.

5 Il s'agit de dons dédiés reçus et non utilisés dans l'année qui sont reportés à l'année suivante pour être utilisés conformément à la volonté des donateurs. LE FOYER reçoit des dons de personnes privées (personnes physiques, entreprises...). Certains sont «dédiés», c'est-à-dire destinés par le donateur à une action précise.

LES RESSOURCES

6 Les ressources collectées auprès du public représentent 8,5% des ressources hors reprises de provisions et reports de fonds dédiés. Elles enregistrent une hausse significative par rapport à l'année 2015.

7 50% des ressources du FOYER hors reprises de provisions et reports de fonds dédiés viennent de financements publics.

LE FOYER reçoit principalement des subventions de l'État (86%), de la Métropole et de la Ville de Lyon (10%).

8 Ce montant correspond aux aides que perçoit LE FOYER pour l'embauche de salariés en contrat unique d'insertion.

9 LE FOYER met en vente les objets, mobilier, vêtements, qui lui sont donnés dans des magasins. Le produit de ces ventes après une baisse en 2015 est reparti à la hausse en 2016 et s'élève à 2,8 M€.

10 Voir le point N°4.

11 Le report de fonds dédiés correspond à l'utilisation, dans l'année, de fonds dédiés reçus les années précédentes.

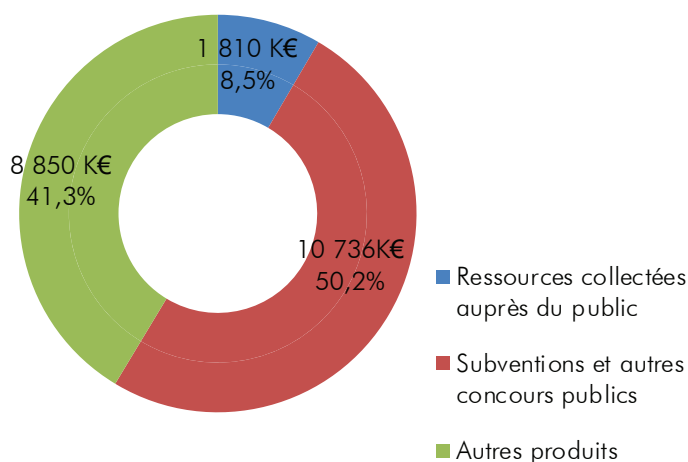
12 Le résultat net de l'exercice est excédentaire, l'impact des éléments exceptionnels et financiers permettent de compenser la perte d'exploitation pour obtenir un résultat final positif de 106 K€. Soulignons cependant un résultat d'exploitation déficitaire de 2,4 M€.

8,5% des ressources de l'année ont été collectées auprès du public. Ce ratio est calculé par rapport aux ressources totales du FOYER incluant les produits exceptionnels dont l'importance est forte en 2016. Rapporté aux ressources d'exploitation de l'année, ce ratio s'élève à 11%, stable par rapport à 2015.

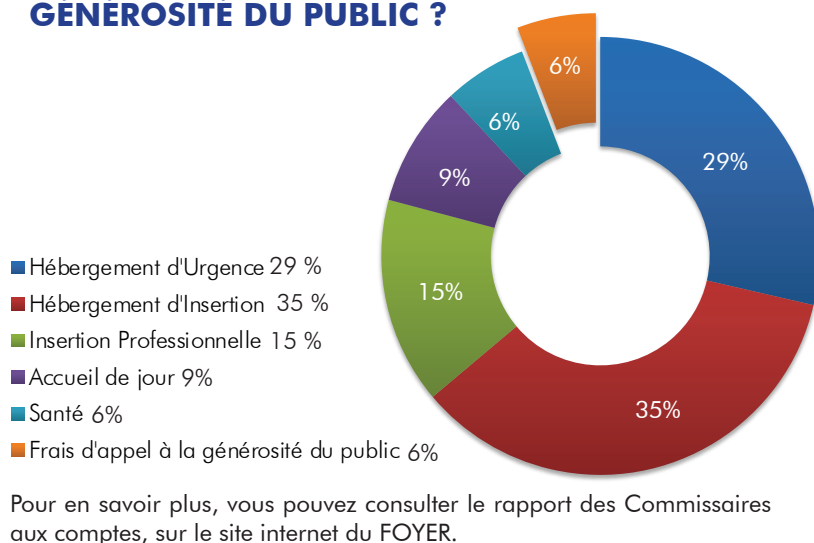
La générosité du public est prioritairement dirigée vers les missions sociales : 94% ont été affectés aux établissements d'accueil et hébergement et à l'insertion professionnelle. En second lieu, elle couvre les frais d'appels à la générosité du public (6%). Enfin, la générosité du public peut servir à financer la part des frais de fonctionnement des missions sociales, non financée par des subventions publiques.

Toutes les ressources collectées en 2016 ont été utilisées dans l'année. Il n'y a donc plus de ressources à reporter sur l'exercice suivant. La générosité du public ne suffisant pas à couvrir la part des missions sociales non financée par les subventions publiques, LE FOYER doit développer d'autres sources de financement (recettes des activités solidaires, produits financiers, etc.).

QUELLE PROPORTION DES RESSOURCES EST ISSUE DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC ?



COMMENT SE RÉPARTIT L'EMPLOI DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC ?



➔ BILAN RÉSUMÉ (EN K€)

ACTIF (en K€)	2016	2015
Terrains	5 511	5 774
Constructions	12 103	13 814
Aménagements	4 961	6 623
Immobilisations financières	21 175	18 367
Autres immobilisations	481	341
Total immobilisations	44 231	44 919
Disponibilités et VMP	4 292	7 126
Autres éléments d'actif	5 784	2 213
Actif circulant	10 076	9 339
TOTAL ACTIF	54 307	54 258

PASSIF (en K€)	2016	2015
Fonds associatifs	43 124	43 981
Subventions	940	1 000
Résultat	106	-857
Fonds permanents	44 170	44 124
Provisions	1 042	1 307
Fonds dédiés	1 272	1 074
Emprunts	4 653	4 919
Autres dettes	3 170	2 834
Passif circulant	10 137	10 134
TOTAL PASSIF	54 307	54 258

➔ LE BÉNÉVOLAT

Conformément aux règlements CRC 2008-12 et CRC 99-01, les contributions volontaires en nature ont été comptabilisées en pied de compte de résultat. Elles s'élèvent à 7,9 M€ en 2016, dont 6,5 M€ au titre du bénévolat.

La méthode de valorisation retenue est la même que pour les années précédentes, à savoir qu'elle repose d'une part sur une approche structurée du volume de bénévolat au FOYER représentant 101 équivalents temps plein en 2016 (soit 1 434 personnes). D'autre part, c'est le salaire moyen en France qui a été utilisé pour valoriser financièrement ce bénévolat (soit 2 225€ nets mensuels), car plus proche de la réalité des tâches effectuées par les bénévoles.



LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, fondée en 1950 par Gabriel ROSSET et une équipe de bénévoles, ayant pour mission d'ACCUEILLIR, HÉBERGER, ACCOMPAGNER et INSÉRER les plus démunis de la région lyonnaise.

VALEURS, RÉFÉRENCES ET PRINCIPES (extrait du projet associatif)

Laïcité et spiritualité

LE FOYER est une association laïque née de convictions et d'engagements chrétiens, qui constituent les fondements de son action. C'est dans cet esprit que LE FOYER prend en compte les situations de pauvreté et de précarité en apportant des réponses matérielles, et en proposant une dimension spirituelle que chacun reste libre de saisir.

Dignité et respect

LE FOYER considère que l'être humain ne peut pas se réduire aux difficultés qu'il subit ni aux dommages qu'il peut causer en raison de son état ; les principes de dignité, de respect de l'autre et d'autonomie sont les bases des missions conduites par l'association. L'action du FOYER s'appuie sur la responsabilité de chaque personne, sur l'attention portée à ses besoins, à ses capacités, à ses choix. LE FOYER met à disposition des moyens que chacun est libre d'utiliser ; il ne s'agit ni d'assista-

nat, ni de soumettre les personnes à des injonctions unilatérales. L'action d'aide et d'accompagnement est réalisée dans le cadre d'engagements mutuels qui visent à valoriser la personne et son autonomie.

Charité et solidarité

L'esprit de charité guide LE FOYER depuis ses origines. La solidarité consiste à s'accorder mutuellement aide et assistance. Ces deux notions forment le socle et l'équilibre de l'action du FOYER.

Principe de non-discrimination

Quelle que soit la place des personnes ou l'action concernée, LE FOYER s'attache à garantir une égalité de traitement et n'admet aucune discrimination en raison de croyances ou d'appartenances religieuses, politiques ou philosophiques, de sexe, d'âge, d'origine ethnique, de nationalité, d'orientation sexuelle, de handicap. Dans cet esprit de tolérance, tout prosélytisme est interdit.

L'engagement de bonne gestion

LE FOYER respecte les engagements des donateurs en assurant une saine gestion budgétaire et financière, et en en rendant compte.

PRINCIPES D'INTERVENTION

Le Passager acteur de son parcours de vie

La connaissance de soi et de son environnement demeure le socle sur lequel les intervenants du FOYER peuvent prendre appui pour proposer au Passager une aide et un accompagnement. Ceci pour améliorer

sa situation matérielle et morale, et pour développer ses capacités de choix et de décision.

Les engagements mutuels

De la même manière que LE FOYER s'engage à proposer une aide et un accompagnement adaptés aux Passagers, il leur est demandé de respecter les règles de vie commune et de tolérance.

Des réponses adaptées aux capacités des personnes

LE FOYER est attentif à accompagner les Passagers à leur rythme et selon leurs moyens.

LES MISSIONS DU FOYER

Les missions du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI sont résumées dans sa devise : **Accueillir – Héberger – Accompagner – Insérer.**

Pour remplir ses missions, LE FOYER a déployé plusieurs dispositifs adaptés aux étapes que franchit chaque Passager pour se reconstruire et trouver sa place dans la société.

Ceux-ci sont regroupés autour de 7 métiers qui sont :

Accueil de Jour, Hébergement d'Urgence, Hébergement d'Insertion, Accompagnement, Insertion Professionnelle, Santé et Bric à Brac.

Vous pouvez retrouver l'intégralité du Projet Associatif sur le site internet du FOYER : www.fnds.org

Les comptes du FOYER sont certifiés par le cabinet Deloitte & Associés, commissaire aux comptes. Toutes les informations de ce document sont issues du rapport moral, rapport d'activités et rapport financier 2016 du FOYER, qui ont été adoptés par l'Assemblée générale du 6 juin 2017. Ces rapports ainsi que ceux du commissaire aux comptes sont disponibles sur le site internet du FOYER www.fnds.org. Ils peuvent également être obtenus sur simple demande.



Le Don en Confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité publique.

Le Don en Confiance a élaboré un ensemble de règles de déontologie regroupées dans une

Charte que les organisations agréées s'engagent à respecter. Le Comité en contrôle l'application. Pour voir la liste des organisations agréées : www.donenconfiance.org